SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 29 JUIN 2011

Délibération numéro 11-03-11

Dossier n°2: Budget supplémentaire 2011 et affectation du résultat 2010.

Le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 10 juin 2011, s'est réuni le mercredi 29 juin 2011 à partir de 10 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne sous la présidence de Monsieur Bernard PHILIBERT.

Le quorum de l'assemblée était atteint (14 membres présents et 2 pouvoirs donnés à 2 administrateurs sur un total de 22 administrateurs).

Étaient présents :

Madame Nadia SEMACHE.

Messieurs Jean-Claude BERTRAND – Georges BONNARD – Jean-Paul BURDIN (Vice président) – André CELLIER (Vice président) – Jean Yves CHARBONNIER – Dominique CROZET - Joseph FERRARA – Luc FRANCOIS – Alain GUILLEMANT - René LAPALLUS - Iwan MAYET – Bernard PHILIBERT (Président) – Raymond VACHER

Étaient excusés :

Madame Solange BERLIER.

Messieurs Bernard BONNE - Claude BOURDELLE - Jean-Claude CHARVIN - Paul DUCRUET (pouvoir donné à André CELLIER) - Joël EPINAT - Alain LAURENDON - Jean-Claude REYMOND (pouvoir donné à Bernard PHILIBERT)

Informations sur l'accusé de réception			
Envoyé à la préfecture de la loire			
le	12/07/2011		
Accusé réception le	12/07/2011		
Numéro de l'acte Délibération 11 - 03 - 11			

Exposé du rapport effectué par le Président :

Outre certains ajustements budgétaires qui apparaissent nécessaires à l'occasion de l'exécution du budget, le projet de budget pourrait permettre de répondre à 2 objectifs :

I – L'intégration du résultat 2010 et le financement des restes à réaliser.

Les dépenses 2010 ayant fait l'objet d'un engagement juridique et qui seront mandatées en 2011 s'établissent à 3 457 697,08 € répartis de la manière suivante :

- Section d'investissement : 2 316 337,92 € (commandes d'engins d'intervention déjà lancées, marchés de travaux en phase de réalisation notamment)
- Section de fonctionnement : 1 141 359,16 € (commandes de tenues et de petits matériels d'intervention déjà lancées, réservation de stages de formation, contrats de maintenance notamment)

Pour financer ces restes à réaliser, il convient d'utiliser une partie du résultat excédentaire 2010 (5,983 M€), soit 3 457 697,08 €.

II − La limitation du recours à l'emprunt.

Lors du BP 2011, l'emprunt destiné à équilibrer la section d'investissement a été voté à hauteur de 6 333 300 €.

Le solde du résultat excédentaire 2010, après financement des restes à réaliser, s'établit à 2 525 652,38 €.

Comme les années précédentes, il est proposé d'utiliser ce solde excédentaire pour limiter le recours à l'emprunt. Au terme de toutes les opérations du budget supplémentaire, l'emprunt d'équilibre serait ramené ainsi à 3 107 647,62 €.

Vu le rapport présenté par le Président, Le conseil d'administration prend la délibération suivante :

Article 1:

Le conseil d'administration approuve les mouvements de crédits mentionnés en annexe 1, 2, 3 et 4.

Informations sur l'accusé de réception			
Envoyé à la préfecture de la loire			
le	12/07/2011		
Accusé réception le	12/07/2011		
Numéro de l'acte Délibération 11 - 03 - 11			

Article 2:

L'excédent de clôture constaté au compte administratif 2010 (5 983 349,47 €) sera affecté de la manière suivante :

- ✓ 3 900 202,06 € en recettes d'investissement à l'article 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé »
- ✓ 941 788,25 € en recettes d'investissement à l'article 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »
- $\checkmark\,$ 1 141 359,16 € en recettes de fonctionnement à l'article 002 « résultat de fonctionnement reporté »

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Loire

Bernard PHILIBERT

Informations sur l'accusé de réception			
Envoyé à la préfecture de la loire			
le	12/07/2011		
Accusé réception le	12/07/2011		
Numéro de l'acte Délibération 11 - 03 - 11			

Annexe 1 : dépenses de fonctionnement.

CHAPITRES	INTITULES	MONTANTS
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	328 030 €
61	SERVICES EXTERIEURS	569 306 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	125 679 €
63	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	0 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	-584 854 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 197 €
66	CHARGES FINANCIERES	0 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0 €
022	DEPENSES IMPREVUES	0 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	700 000 €
	TOTAL DES DEPENSES	1 141 359 €

Informations sur l'accusé de réception			
Envoyé à la préfecture de la loire			
le	12/07/2011		
Accusé réception le	12/07/2011		
Numéro de l'acte Délibération 11 - 03 - 1			

Annexe 2 : recettes de fonctionnement.

CHAPITRES	INTITULES	MONTANTS
70	PRODUITS ET SERVICE DU DOMAINE ET VENTES	0 €
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	0 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	. 0 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €
64	ATTENUATIONS DE CHARGES	0 €
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 141 359 €
	TOTAL DES RECETTES	1 141 359 €

Informations sur l'accusé de réception			
Envoyé à la préfecture de la loire			
le 12/07/2011			
Accusé réception le 12/07/2011			
Numéro de l'acte Délibération 11 - 03 - 11			

Annexe 3 : Recettes d'investissement .

CHAPITRES	ARTICLES	INTITULES	MONTANTS
10	10 221	Dotation globale d'équipement (DGE)	0 €
	10 222	Fonds de compensation pour la TVA	0 €
	10 228	Autres fonds globalisés	. 0€
	1 068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 900 202 €
13	1 331	Fonds d'aide à l'investissement des sdis	0 €
	1 313	autres subventions d'investissement	0 €
16	1 641	Emprunts	-3 225 652 €
28	28 031	frais d'études	0 €
	28 041	subventions d'équipement aux organismes publics	0 €
	2 805	concessions; brevets; licences	
	281 312	cis	0 €
	281 351	Installations, aménagements et bâtimens publics	0 €
	281 531	Matériels et réseaux de transmission	0 €
	281 532	Réseaux d'alerte	0 €
	281 561	matériel mobile d'incendie et de secours	0 €
	281 562	Matériel d'incendie et de secours	0 €
	281 568	Aure matériel d'incendie et de secours	0 €
	281 571	Ateliers	0 €
	281 578	autre matériel et outillage technique	0 €
	28 158	autres	0 €
	28 183	Matériel informatique	0 €

Informations sur l'accusé de réception			
Envoyé à la préfecture de la loire			
le	12/07/2011		
Accusé réception le	12/07/2011		
Numéro de l'acte Délibération 11 - 03 - 11			

Annexe 3 : Recettes d'investissement .

28 184	matériel de bureau et mobilier	0 €
28 188	Autres	0 €
001	Solde d'exécution reporté	941 788 €
021 .	Virement de la section de fonctionnement	.700 000 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €
	TOTAL DES RECETTES	2 316 338 €

Informations sur l'accusé de réception			
Envoyé à la préfecture de la loi			
le	12/07/2011		
Accusé réception le	12/07/2011		
Numéro de l'acte Délibération 11 - 03 - 11			

Annexe 4 : dépenses d'investissement.

CHAPITRES	ARTICLES	INTITULES	MONTANTS
	001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
16	1 641	Emprunts	0 €
	16 874	Autres dettes à rembourser aux communes	0€
4	2 041	Subventions d'équipement aux communes	
		dan sommanos	0 €
20	2 031	Frais d'études	0 €
	205	Concessions, droits similaires, brevets et licences	106 610 €
	208	Autres immobilisations incorporelles	0 €
21	2 111	Terrains nus	
21			2 000 €
		Terrains bâtis	0 €
		centres d'incendie et de secours	0 €
		Installations, aménagements bâtiments publics	271 759 €
	21 531	Réseaux de transmissions	144 798 €
	21 532	Réseaux d'alerte	914 817 €
	21 561	Matériels roulants d'incendie et de secours	262 567 €
	21 562	Matériels d'incendie et de secours	222 233 €
	21 568	Autres matériels d'incendie et de secours	24 759 €
	21 571	ateliers	3 054 €
	21 578	autre matériel et outillage technique	61 363 €
	2 158	Autres	17 889 €
	2 183	Matériels informatiques	104 988 €
	2 184	Matériels de bureau et mobilier	104 967 €
	2 188	Autres immobilisations incorporelles	71 533 €
23		Immobilisations corporelles en cours - constructions	71 333 € 0 €
27	275	Dépots et cautionnement versés	3 000 €
		TOTAL DES DEPENSES	2 316 338 €

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	la préfecture de la loire
le	12/07/2011
Accusé réception le	12/07/2011
Numéro de l'acte	Délibération 11 - 03 - 11